

ORDRE DU JOUR
CONSEIL D'ECOLE : Nicolas Boileau - élémentaire
Lundi 13 février 2023 à 18h30



PARENTS (RPE) :

FCPE = Mme FILATRE, Mme FRIEDMANN, Mme LAVOUE, Mme NYS

PEEP = Mme ANOTIN, Mme FOTSE, Mme IRIUS LESTIN, Mme TABBAGH,

ENSEIGNANTS :

Mme BLUMBERG (Directrice), Mme COTTINEAU (CPA), Mme JAQUOT LANDON et Mme ALEXIS (CPB), Mme MANTRACH LAGOUIN (CPC), Mme DUSSOUET (CE1B), Mr NAIT MAKHLOUF (CE1-CE2), Mme LYON (CE2A), Mme VEDRINE (CE2B), Mme KERBEL (CE1), Mr MICHEL (CM1A), Mme AYAD (CM1B), Mme RAHMANI (CM2A), Mr L'AMINOT (CM2B), Mme NGUYEN (CM1-CM2)

POUR LA MAIRIE : Mme DE PABLO

1- LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

La vie de l'école

→ **Coopérative**

Recettes perçues

- Photographe scolaire : **2 175,90 €** (sur un total de 7 253 € avec 5 077,10 € pour le photographe)
- Marché de Noël : **2 035, 48 €** (2 260, 47€ perçus - 224,99€ de frais) ⇒ Cette somme servira à financer différents projets de classe.

Dépenses

- Assurance + cotisation OCCE : **224,50 €**

SOLDE au 9 février 2023 = **16 219,01 €**, réel **11 442,51€** (déduction faite des régies d'avance n°1 non encaissées encore + factures en cours)

Recettes en prévisions

- Remboursement du chèque volé (dépôt de plainte faite au commissariat lundi 13 février) : **3 220 €**
Commande de chéquiers auprès de la banque le 10 novembre. 3 chéquiers demandés. 2 reçus. Au retour des vacances de Noël, constat d'un débit de **3 220 €**. Opposition + dépôt de plainte. Demande de remboursement auprès de la banque.
- Remboursement des arrhes versées pour le 1^{er} projet de classe autogérée des 3 CP : **1 476,57 €**
Projet annulé/modifié. Demande de remboursement auprès de St Quentin.
- Vente Initiatives – objet personnalisé (courant mars, avril) ⇒ Financement classe autogérée des CP
Projet = Vente de t-shirts personnalisés 10€ maximum pour un coût raisonnable. Le logo de l'école serait dessiné et choisi par les élèves. Choix de la couleur rouge pour distinguer les élèves de l'école lors du cross des écoles
Ou Boîte en métal pour ranger les cartes.

Dépenses en prévisions

- 2^{ème} & 3^{ème} régies d'avance : 1 950 X 2 = **3 900 €**
- Carnaval, kermesse
- Financement classe autogérée des CE2 : **3 000 €**

Remerciements aux parents pour la participation au marché de Noël

→ **Budget fonctionnement 2023-2024**

Budget alloué pour 330 élèves = Le budget est voté par année civile.

Année civile 2022 = 50€ /élève (soit 16500 €) pour toutes les fournitures, manuels, achats collectifs, besoins administratifs pour le bureau ET papier pour les photocopies pour toute l'année.

Nous effectuons tous nos achats pour les classes chaque début d'année scolaire.
Nous avons jusqu'au mois d'octobre pour dépenser ce budget. Toutes les organisations pédagogiques sont pensées et anticipées pour répondre à nos besoins jusqu'à la fin de l'année scolaire.
Nous avons également un budget « car » = **6270** euros pour l'année pour toutes les classes. Nous nous organisons de manière à regrouper les classes au mieux de façon à pouvoir offrir une sortie /classe. Ce budget pouvait également être utilisé pour l'achat de tickets de métro/bus.
Des cars étaient proposés pour des sorties « classes vertes » à Villelouvre à deux périodes de l'année.
Avec le contexte sanitaire et les nouvelles organisations = une seule proposition a été possible dans l'année .

Année civile 2023 =

La Direction de l'Éducation et de la Vie scolaire, nous a informés des décisions suivantes

- Le budget des autocars est gelé pour l'instant (sorties scolaires),
 - La dotation par élève est modifiée = montant alloué de **35 € (soit 11550 €)**
- Les classes transplantées organisées par la Ville et programmées jusqu'en juin 2023 sont maintenues (transports inclus).
- Les classes vertes Villelouvre ne seront plus proposées sur le temps scolaire.
 - Toutes les dépenses liées aux travaux, au recrutement des animateurs, aux demandes de matériel formulées en investissement par les directrices et les directeurs d'écoles sont préservées.

Les représentants de parents d'élèves ont appris cette décision à l'occasion d'une réunion à la mairie le 11 janvier 2023.

Les représentants de parents d'élèves jugent cette décision de baisse de 30% du budget affecté à chaque élève totalement inacceptable. Ils refusent que les économies nécessaires pour faire face à la hausse des dépenses de la Ville impactent les conditions de scolarisation des enfants montrougiens dans de telles proportions et de manière si inégalitaire. Ils rappellent leur attachement à la gratuité de l'école publique et regrettent que le budget alloué à l'éducation n'ait pas été sanctuarisé, surtout au regard des économies que cela permet, qui apparaissent bien faibles au regard du caractère profondément injuste et inégalitaire de cette baisse.

Lors du conseil d'école, les représentants de parents d'élèves ont précisé avoir obtenu un rdv avec monsieur le maire et l'adjointe à la vie scolaire le 30 janvier pour contester cette décision et demander une réévaluation de l'enveloppe budgétaire. Ils ont réexpliqué que les 50 € alloués permettent aux équipes enseignantes de renouveler les manuels scolaires, d'acheter les livrets d'exercices, le papier (dont le coût est en hausse) et autres fournitures indispensables aux apprentissages des jeunes Montrougiens.

En conseil d'école, madame De Pablo a partagé les réponses de la directrice du service éducation de la Ville:

- Le financement des cars des classes autogérées prévues d'ici l'été est maintenu
- La Ville allouera un budget « déplacement » à chaque école qui décidera de son affectation : 4008 € pour l'élémentaire Boileau jusqu'au 31 décembre 2023
- Le but est de permettre 1 sortie en car par classe
- La Ville sollicitera les services de l'Éducation nationale afin qu'ils permettent aux directions d'école et au corps enseignant de privilégier les sorties en transports en commun plutôt qu'en cars, autant pour des raisons d'optimisation budgétaire de ces enveloppes que de responsabilité écologique.

Les représentants de parents d'élèves regrettent vivement que ces annonces ne correspondent pas à ce qui leur avait été présenté le 30 janvier. Ils vont poursuivre les négociations avec les représentants municipaux pour obtenir une réévaluation budgétaire.

→ **Évaluation d'école**

Les établissements scolaires du 1^{er} et second degré seront concernés par une évaluation d'école dans un délai de 5 ans. Les écoles maternelle et élémentaire BOILEAU ont été désignées cette année pour cette évaluation.

L'évaluation d'école vise à :

- Faire mieux réussir tous les élèves
- Améliorer le bien-être dans l'établissement pour les élèves, les professeurs et l'ensemble des personnels
- Renforcer la dimension collective, la coopération et le sentiment d'appartenance.

La réflexion devait être menée dans 4 domaines

DOMAINE 1 : LES APPRENTISSAGES ET LE PARCOURS DES ÉLÈVES, L'ENSEIGNEMENT

DOMAINE 2 : LA VIE ET LE BIEN-ÊTRE DE L'ÉLÈVE

DOMAINE 3 : ACTEURS ET STRATÉGIE, LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

Notre projet d'école a été élaboré l'année dernière, validé par l'IEN. Ce document a été un appui pour analyser nos pratiques sur ces différents axes. (Axes de notre projet d'école présenté lors de notre conseil d'école du 15 février 2022)

DOMAINE 4 : L'ÉTABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL ET PARTENARIAL

Cet axe partenarial a donné lieu à des échanges nourris des « regards croisés, École, Représentants de Parents et Équipe Périscolaire ».

L'évaluation d'école n'est ni un contrôle, ni une certification, ni un classement des écoles.

Un collectif d'évaluateurs constitué d'un IEN, un directeur d'école et un conseiller pédagogique, après lecture de notre rapport d'auto évaluation, rencontrera la Directrice et l'équipe pour réfléchir conjointement à des axes de travail à mener pour répondre aux besoins identifiés. Les dates ne nous sont pas communiquées pour le moment.

Ce rapport a mobilisé l'équipe sur plusieurs temps de réunions.

Le rapport d'autoévaluation a été transmis à l'inspecteur des Hauts de Seine qui pilotera cette auto-évaluation.

Un entretien sera organisé avec l'équipe pour renforcer/modifier les pratiques en lien avec les propositions de l'école. Les parents d'élèves pourraient être associés.

Relation familles

→ Organisation de la remise des livrets et LSU

Disponible su Educonnect depuis le 28 janvier.

Le 2^e semestre, le LSU sera remis fin juin.

Les rencontres enseignant/parents ont eu lieu pour faire le point et expliciter les compétences évaluées. Il est important de regarder les commentaires intermédiaires et les axes de progrès afin de mieux comprendre la mention « partiellement atteint ».

Importance de télécharger les LSU et de les sauvegarder.

→ Organisation accueil des futurs CP (2023-2024)

En concertation avec la maternelle, comme l'an passé.

Temps 1 = Les grandes sections visiteront l'école pour découvrir, notamment, comment est organisée une classe de CP. (juin). Nous ferons des échanges de classes GS vers le CP. Occasion pour les CP de retourner en maternelle, petit plaisir des jeunes années. Pour les GS, 3 temps de présentation : réponses aux questions sur le CP et ses changements, présentation du matériel, des supports (livre et fichiers) de la classe puis petits jeux de graphisme et lecture. Passage dans les 3 classes.

Temps 2 = La Rencontre entre les CM2 « parrains et marraines » et « leur filleul » CP se fera le jour de la rentrée en septembre 2023.

Les nouveaux arrivants et familles des autres écoles seront reçus individuellement par Madame Blumberg.

Réunion aux nouveaux parents = lundi 12 juin.

RPE = A noter que l'organisation du périscolaire peut paraître assez complexe pour les enfants et les familles la première semaine. Lors de la réunion du 12 juin, à expliciter. Invitation de Mme Blumberg aux RPE (se présenter et répondre aux familles en complément des explications données par l'équipe).

2- Organisation pédagogique - actions éducatives

→ CP et évaluations

2^e évaluation a eu lieu fin janvier, durant une semaine. Les enseignants soulignent que toutes les compétences ont été bien réussies. Ils observent peu d'élèves à besoins particuliers/fragiles.

Les résultats des évaluations seront imprimés et remis aux parents via le cahier vert, puisque les entretiens enseignant/famille ont déjà eu lieu.

Réunion avec RASED pour parler progression/difficulté des élèves en classe.

→ Lien maternelle/élémentaire

Une réunion maternelle /élémentaire est prévue chaque année, après la Toussaint, pour que les équipes initient des projets communs.

CE2A/GS = Lecture, jeux de société

CE1B/MS-GS = Lecture puis jeux de société
CE1A/PS-MS = Lecture – écriture
CE1C/MS = Lecture puis ...
CE2B/GS = échange de lettres , Lecture et écriture d'une grande histoire

→ **Liaison CM2/6^{ème} et dossiers Affelnet**

Les enseignants de CM1-CM2 ont assisté à des conseils d'établissement des collèges Genevoix et Haut Mesnil

Ils ont également échangé avec les professeurs de collège sur des projets à construire ensemble et sur les évaluations d'entrée de 6^e. Il s'avère que les nouveaux 6e manquent parfois de temps pour les terminer par manque d'habitude de travail sur ordinateur.

Projet de rallye lecture avec une classe de 6^e Haut Mesnil.

Les portes ouvertes au collège du Haut Mesnil ont eu lieu un samedi. Celles de Genevoix sont programmées le 2 juin. À chaque fois, un enseignant accompagne les élèves du secteur. A Genevoix, les parents seront invités le 2 au soir.

Il est rappelé que pour les projets de 6èmes à horaires aménagés (chant, musique...) les collèges ne sont pas situés à Montrouge. Il est vivement recommandé aux parents des enfants concernés de prendre contact avec l'enseignant de CM2 et de se renseigner sur les critères d'admission dans les collèges concernés.

Initiation allemand organisée pour les CM2 après les vacances de février. (Mme Barré, professeur au Haut Mesnil).

→ **Projets et sorties**

CULTUREL

✓ **Sorties projets**

- Tour aux figures CM2A et B . Problème : Classe de CM2A = réservation annulée suite à l'annonce du gel du budget. CM2B = en attente.

✓ **Sorties de fin d'année**

- France Miniature CM1A et CM1B
- Ferme pédagogique CE1
- Musée de l'air et de l'espace CE1
- Fontainebleau CM1/CM2 + CM2

✓ **Classes découvertes**

- Classe Mairie (réunion de présentation le lundi 6 février) du 17 au 24 mars 2023 : Cirque, magie, éveil des sens
- CE2A et B = Cirque et Magie (coût supplémentaire si pas de budget car = 1392 euros)
- CP = Château de Jambville – classe nature (coût supplémentaire si pas de budget car = 1056 euros compagnie Majesty) 19-20-21 juin. Besoin de 2 parents accompagnateurs. Il manque un parent pour le moment.

SPORT

- Natation CE2 et proposition pour les CE1 (du 27 mars jusqu'à fin juin)
- CROSS avec une séance d'entraînement avec éducateur sportif (les années précédentes = 3h/ CP et 2h / autres classes) Date du cross à valider.
- Journée olympique = début avril
- Séances = projet sport collectif CM1 (handball) = annoncées puis annulées
- Journée badminton = plusieurs classes ont candidaté. (en attente) = lundi 20 mars

SANTE

- Projet « Santé cerveau » = Mairie/Éducation Nationale = Protéger son cerveau (thème pour toutes les classes) Les CP sont concernés cette année.

- Étudiants en pharmacie = sensibilisation aux « Gestes qui sauvent ». Apprendre à détecter, repérer et alerter en cas de danger. (modules adaptés en fonction de l'âge).
- Ligue du cancer = sessions de sensibilisation sur l'équilibre alimentaire, la prévention des dents, le sommeil...

CITOYEN

- Greenminded = bénévole (matinée du 17 mars pour deux classes pour le moment). Plusieurs classes souhaitent y participer. En attente de bénévoles. (Compostage, gaspillage, tri)

→ **Moments festifs à venir**

- Fête du printemps = Mardi 28 MARS
- Kermesse = Vendredi 30 JUIN

2 TEMPS = jeux proposés aux enfants sur le temps scolaire avec les stands , préparés par les enseignants, tenus par les parents (journée) + proposition d'un moment festif le soir avec les familles . Un apéritif dînatoire qui serait « composé » de ce qu'apportent les parents, jusqu'à 21h (sondage à faire, les parents viendraient avec leurs enfants, dans le même esprit que le marché de Noël)

- Fête et représentations de classe (restitutions)

CM1/CM2 = le 6 juillet à l'école

CM1A et CM2B et CM1B + CE1A = avec Colucci = créneau en attente (mi-juin)

CE2A et CE2B = mars ou avril ? (à confirmer : fables)

Chorales = Mardi 20 juin (CE2), CE1 et CP (date et modalités à définir)

CM2A = Inauguration de la fresque historique début juin

3- QUESTIONS-INFORMATIONS

➤ **DES PARENTS D'ELEVES**

A la municipalité

- Informations sur le budget fonctionnement 2023-2024 (**voir notes ci-dessus = vie de l'école**)

Secrétaires de séance

Mme Blumberg- Directrice

Mme Nguyen - enseignante

Mme ANOTIN (PEEP)

Fin de la réunion = 20h15

La Directrice
Mme BLUMBERG